

ABONNEMENT

Parable d'avance, par an.....\$3.
do quatre mois..... 1.00
do un mois..... 0.25
dt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 3 Juillet 1884

QUESTIONS DU JOUR

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES

(Suite et fin.)

Telles sont les dispositions générales les plus importantes de la loi concernant le frelatage et la falsification des drogues, liqueurs et substances alimentaires. Voyons maintenant quel est le résultat de l'analyse de substances, fait pendant l'année fiscale de 1882-83. Les articles suivants ont été soumis à l'analyse, pain, beurre, amers et vins légers, conserves de fruits, légumes, viandes et poissons, chocolat, cafés condiments, épices, grognes, saindoux, lait, potasse, saucisse et lard, eau gazeuse, sucre, sucreries, sirop, thé, vinaigre, eau-de-vie, whisky, vin.

Sur 1243 échantillons analysés, 62, ou environ 25 pour cent, étaient falsifiés, et trente d'une pureté douteuse.

Le rapport donne les informations détaillées qui suivent :

Soixante et dix-neuf échantillons de pain, biscuits, fleur de farine, et poudre à pâte, ont été analysés. Tous étaient purs à l'exception de deux échantillons de poudre à pâte, qui contenaient 30 pour 100 de fleur de farine.

Cent soixante et trois échantillons de beurre ont été analysés, quarante-neuf ont été rapportés comme falsifiés, ce qui est une augmentation de dix pour cent sur l'année dernière. C'est à Montréal et à Québec que se sont présentées le plus de falsifications, et surtout dans cette dernière ville, où la proportion a atteint le chiffre de 80 pour 100.

Cinquante-quatre échantillons de vins légers ont été analysés, et de vins légers ont été analysés. Bien qu'ils aient été rapportés comme ne contenant rien de nuisible, quelques échantillons contenaient jusqu'à 60 pour 100 d'alcool.

Par quatre-vingt-neuf échantillons de fruits et de légumes, sept seulement ont été classés comme falsifiés. Comme les années précédentes, un certain nombre d'échantillons présentaient des traces de fer.

Deux échantillons de chocolat analysés, deux ont été rapportés comme falsifiés.

Deux échantillons de coco des- séché ont été analysés. Un avait été falsifié par l'addition de 15 pour 100 de gypse.

Sur quatre-vingt-quinze échantillons de café analysés, quarante-deux étaient falsifiés et trois de pureté douteuse. C'est la première fois, depuis que la loi est en vigueur, que le café a accusé si peu de falsification.

Cent trente-quatre échantillons de condiments ont été analysés, et quatre-vingt-six ont été rapportés comme falsifiés.

Quand on songe qu'il est annuellement déclaré pour la consommation au Canada plus de 900 tonnes d'épices et de condiments, dont les deux tiers sont importés sans être moulus, pour l'être dans des moulins canadiens, il est évident que le consommateur est victime de fraudes considérables. Sur

les échantillons soumis à l'analyse, 64 pour 100 étaient falsifiés. Ceux-ci contenaient des farineux étrangers variant en quantités de 20 à 50 pour cent. On voit donc qu'une grande partie de ce qui est acheté par le consommateur pour du poivre, du gingembre, de la moutarde ou autres condiments semblables, est en réalité des pois moulus ou de la farine, et que cette fraude est pratiquée à la faveur des moulins à épices canadiens.

Il est naturel alors que l'esprit public se demande s'il n'est pas à désirer qu'il soit exercé quelque surveillance de nature à arrêter le progrès du mal.

Quatre vingt-dix-huit échantillons de drogues ont été analysés; douze étaient falsifiés et trois de pureté douteuse.

Sur cent cinquante-sept échantillons de lait analysés, vingt-neuf étaient falsifiés et quatorze douteux.

L'addition d'eau constitue la falsification la plus commune.

Quatre échantillons d'aliments lactés pour les enfants ont été examinés et trouvés composés exclusivement d'ingrédients salubres.

Sur cinquante quatre échantillons de viandes et de poissons en conserves, huit ont été rapportés comme falsifiés. C'est surtout chez le poisson que la falsification est accusée et principalement sous la forme d'impuretés métalliques résultant de l'action des sucs sur le fer blanc et l'étain.

Vingt quatre échantillons d'eau gazeuse, boisson, dont on fait une si grande consommation pendant l'été, ont été analysés, deux seulement ont été trouvés exempts d'impuretés métalliques; les autres présentaient des traces de plomb; un des échantillons a été rapporté comme posivement dangereux, en raison du cuivre qu'il contenait; c'est à Montréal qu'il a été pris et analysé.

Dix échantillons de lard et de saucisse ont été examinés au microscope par le Dr Edwards, de Montréal; ils ont été trouvés exempts de trichine.

Les sucres ont été trouvés purs; sur trente-neuf échantillons de sirop, trois falsifiés et trois douteux. Soixante et quatre échantillons de thé, vingt six falsifiés et trois douteux; trente quatre échantillons de vinaigre, six falsifiés et trois douteux.

Huit échantillons de whisky sur vingt six ont été trouvés plus ou moins étendus d'eau.

Telle qu'elle est la loi nous paraît assez bien composée, mais elle laisse beaucoup à désirer dans sa mise à exécution. Pour la rendre efficace et lui faire produire de bons résultats il faudrait :

1. Que les municipalités des grands centres ruraux nomment des inspecteurs de substances alimentaires quand il n'y a pas d'officiers auxquels la loi impose ce devoir; le commissaire du revenu, M. Miall, le comprend bien, puisqu'à la fin de son rapport il demande la coopération des autorités locales pour l'administration de la loi.

2. Poursuivre en plus grand nombre (nous ignorons s'il y a eu même des poursuites intentées) les fabricants, vendeurs ou possesseurs de substances falsifiées.

3. Que l'inspection soit plus générale et chez un plus grand nombre de personnes, que le champ des opérations des analystes soit

agrandi, ou que leur nombre soit augmenté.

4. Que l'inspection des liqueurs alcooliques se fasse chez un bien plus grand nombre de vendeurs, et surtout chez les hôteliers et les aubergistes de bas étage où l'on vend sous différents noms de boissons, du véritable poison, ces boissons ayant dû être frelatées soit par le producteur, le marchand ou l'aubergiste lui-même.

5. Il est de première importance aussi, ainsi que le dit le commissaire du revenu, que le lait, cette substance sur laquelle repose si absolument le traitement alimentaire des enfants, contienne les éléments nécessaires à leur santé et à leur développement.

Quant aux drogues, aux liqueurs et au lait, nous estimons que faire passer des articles inférieurs ou falsifiés, c'est non seulement une fraude, mais un crime.

PETITES NOTES

Sir Hector Langevin est parti aujourd'hui pour aller assister aux fêtes du 250^{ème} anniversaire de la fondation des Trois Rivières.

Le vendredi, 13 juin dernier, Sa Grandeur Mgr Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, a été reçu en audience particulière par le Saint-Père.

Demain a lieu la nomination des candidats. M. Turgeon, marchand, de Sainte-Julie de Somerset, est le candidat conservateur, et M. F. X. Langelier, maire de Québec, est le candidat libéral.

La Patrie corrige la bêtise que son chroniqueur Cyprien a faite en accusant sir Hector Langevin et l'honorable M. Trudel de ne pas avoir bu à la santé de la France au banquet de la St Jean-Baptiste à Montréal. Cyprien s'était trompé comme cela lui arrive souvent.

COURRIER DE HULL

—Les évaluateurs municipaux ont fini leurs travaux. On constate une augmentation assez forte dans la valeur des propriétés.

—A une réunion du nouveau bureau des examinateurs des écoles catholiques, le révérend Père Cuvier a été élu président, M. T. C. Foran, vice président et M. G. G. V. Ardouin, secrétaire.

—Tous les membres du cercle littéraire de Hull sont respectueusement invités à assister à la séance de mercredi soir afin de prendre part aux débats sur plusieurs questions importantes. G. Ardouin Sec.

Un triste accident est arrivé, lundi soir, à l'arrivée des chars à Hull. Un nommé Roman, demeurant rue Nazareth, Montréal, est tombé sous les roues des chars en barbant et a eu la tête broyée. Le pauvre homme était en boisson. Son corps a été renvoyé à Montréal.

LE SUCCÈS LA COURONNÉ

Le succès a une valeur reconnue dans le monde entier. Il abaisse toutes les barrières et donne la clef qui ouvre toutes les portes. La fraude, fruit d'insuccès, et le souvenir d'expériences douloureuses se reconnaissent encore mieux après s'être convaincu du mérite des "Putnam's Painless Corn Extractor" seulement. Gare aux imitations. N. C. Polson et Cie, propriétaires, Kingston.

Répondez à ceci :—Y a-t-il une personne au monde qui ait vu un cas de rhumatisme, de névralgie ou toute autre maladie de l'estomac ou des rognons que les Amers de Hottelons ne puissent pas guérir?

B.

G.

BAZAR DES CHAUDIERES

Au Bénéfice de la Nouvelle Église SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le bazar s'ouvrira, ce soir, et se continuera pendant trois semaines, à l'ancienne Chapelle St. Jean-Baptiste

LA MUSIQUE DE STE ANNE

LA MUSIQUE DE HULL

LA MUSIQUE ST JEAN-BAPTISTE

Joueront au bazar, ce soir, et en diverses autres circonstances pendant la durée du bazar.

Un scrutin sera ouvert, ce soir, pour connaître la plus populaire des trois musiques; un magnifique drapeau sera présenté à la plus populaire. La votation se continuera les sirs suivants.

30 juin 10 ins.

Etoffes A Robes

Un lot spécial, (Job Lot) de 219 pièces. Vous jugerez vous-mêmes si nous les vendons à bon marché ou non.

Venez nous voir avant d'acheter vos Robes de Printemps.

Conditions comptant.

Un seul prix.

BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

& CO.

Plus de PILULES Nauséabondes

Un bienfait depuis longtemps désiré

Campbell's Cathartic Compound est propre à guérir les maladies du Foie et les dérangements bilieux, les acides de l'estomac, la dyspepsie, la perte de l'appétit, la migraine, la constipation, et toutes les affections provenant des dérangements de l'estomac ou des intestins.

Les Enfants s'aiment !

Parce qu'il est agréable au goût, ne donne pas de nausées, agit sans coliques, ne manque jamais son effet, et est efficace à petites doses. En vente dans toutes les Pharmacies et dépôts de médicaments. Prix, 25c la bouteille.

Davis & Lawrence Co'y, (limited.)

Agents en Gros, Montréal.



UN NOUVEAU BOUQUET

D'une richesse de parfum esquise, distillé des fleurs naturelles, le plus agréable, le plus délicat et le plus durable des parfums du jour

Vendu par tous les pharmaciens.

Prix, 75c la bouteille.

Compagnie Davis & Lawrence

(SEULS AGENTS) MONTRÉAL

Couvres-chef confortables

Un heaume (bien ventilé).

Un chapeau de manille (bien léger.)

Un chap au Panama.

Un chapeau de paille (mode de New-York).

Un chapeau en feutre gris mou.

J'attire particulièrement sur ce dernier chapeau.

Il ne pèse que deux onces.

Il coûte \$4.50 cependant.

Ce qui le fera peut-être trouver trop pesant.

R. J. DEVLIN.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES.

CALICES.

PATENES.

CIBOIRES.

CRUCIFIX.

OSTENSOIRS.

BURETTES.

ENCENSOIRS.

CHANDELIERS.

Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboirs dorés au vermeil, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS

Ottawa, 29 janvier 1883. 1a.

L. B. TACKABERRY

ENCANTEUR, COURTIER

ET

MARCHAND

A

Commission

Ag 1^{er} comme arbitre et commissaire-priseur.

Bureaux : RUE SPARKS

(En face de l'Hôtel Russell.)

OTTAWA.

Aux Inventeurs

J. Coursole & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention

Dessins de Fabrique, Marques

de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux Etats-

Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets,

OTTAWA, Ont.

—Boulevard 65,

Ottawa 1883

JOS. SENECAL.
ENTREPRENEUR
DE POMPES FUNEBRES
COIN DES RUES
York et Dalhousie,
OTTAWA.
CERCUEILS, GLACIÈRE
Pour conserver les corps en
été, fourni gratis.

AMEUBLEMENTS
DE
Chambre à Coucher
Le plus grand assortiment qui
ait jamais été offert.
Genre des plus Nouveaux

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES,
38 RUE RIDEAU.
JACOB ERRATT.
GRAND
Magasin de Meubles

L. GRATTON,
Entrepreneur Meublier, Menuisier,
No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.
M. GRATTON est toujours heureux d'en-
treprendre quelque travail que ce soit,
Construction et réparation de Maisons
Meubles de toutes sortes pour, Cham-
bre à coucher, Salon et Salle à
manger.
Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers
compétents, et à
DES PRIX TRES MODERES.
1er Oct. 1883 1a

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
DES SOUMISSIONS cachetées, adressées
ou soussignées, et portant la suscription
"Soumission pour charbon, édifices publics"
sont reçues jusqu'à Lundi, le 21 Juillet
prochain pour

FOURNIR DU CHARBON
A tous les édifices publics fédéraux, ou à l'un
quelconque de ces édifices.
On pourra obtenir des devis, formules de
soumission et tous autres renseignements
nécessaires, en s'adressant à ce département
dès et après le 24 courant.
Les soumissionnaires devront se rappeler
que les soumissions doivent être faites
strictement conformes aux formules imprimées
et signées par les soumissionnaires
mêmes.
Chaque soumission doit être accompagnée
d'un chèque de banque accepté payable à
l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux
Publics, égal à cinq pour cent du prix de la
soumission, et ce chèque sera confisqué si
le soumissionnaire refuse de signer le con-
trat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne com-
plète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le
chèque sera remis à ceux dont les soumis-
sions n'auront pas été acceptées.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la
plus basse, ni aucune des soumissions.
Par ordre,
F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 21 Juin 1884.
A. B. McDONALD
ENCANTEUR DE LA REINE
—ET—
MARCHAND
—A—
Commission
No. 16 RUE ELGIN.

